

# GRAND Besançon

## TGV Rhin-Rhône Le Grand Besançon prend de la vitesse

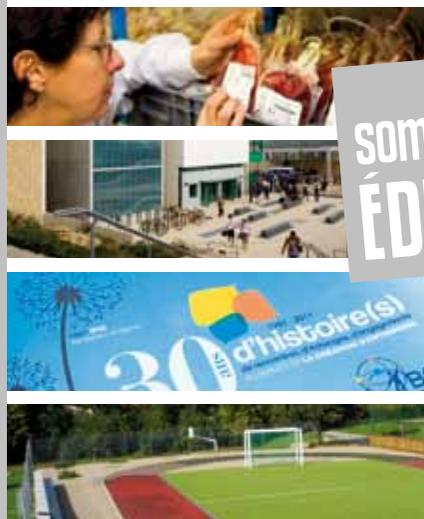
> DOSSIER

10 ANS ENSEMBLE  
L'habitat au service  
de tous

TRAMWAY  
Un tramway  
autrement

TRANSPORTS  
Un nouvel abonnement  
bus-auto





## sommaire ÉDITO



### En images

> 03

### 10 ans ensemble

04 > 05  
10 ans d'habitat

### Coup de cœur

> 07  
Sang pour cent exemplaire!

### L'actu de l'agglo

08 > 11

### Tramway

> 12  
Un tramway autrement

### Dossier

13 > 17  
TGV Rhin-Rhône:  
le Grand Besançon  
prend de la vitesse

### Un temps d'avance

> 19  
Pépinière de Palente:  
30 ans d'accompagnement

### L'actu des communes

20 > 22

### Tribunes

> 23

### Agenda

24 > 26

**N**ous y sommes ! Le dimanche 11 décembre, le premier TGV commercial de la SNCF circulera sur la toute nouvelle branche Est de la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône et s'arrêtera en gare de Besançon Franche-Comté TGV. Il en aura fallu de la patience, de l'obstination et un fort engagement financier des collectivités locales de Franche-Comté, de Bourgogne et d'Alsace aux côtés de Réseau ferré de France, de l'État et de l'Europe, pour voir aboutir enfin la première partie de ce grand projet.

C'est aujourd'hui une réalité et une opportunité historiques essentielles pour toute la région, et en premier lieu pour le Grand Besançon. Au-delà des gains de temps de parcours et de nouvelles liaisons vers l'Europe de la grande vitesse (voir le dossier de ce magazine), nous nous préparons depuis plusieurs années pour être au rendez-vous de ces évolutions et pour les accompagner par un développement harmonieux et équilibré au nord de l'agglomération – et cela avec l'ensemble de nos partenaires. La condition sine qua non pour relever ce formidable défi : être unis et déterminés, déterminés à faire valoir nos atouts dans une conception nouvelle, transversale et globale, du développement du territoire au nord de l'agglomération et au-delà, afin de répondre au défi de cette formidable ouverture qu'est la ligne à grande vitesse.

L'année 2012 qui s'annonce sera également celle d'un changement majeur de nos habitudes dans un domaine qui touche notre quotidien – les déchets – avec la mise en place de la redevance incitative. Vous le savez, depuis 2006, c'est le Grand Besançon qui a la charge, dans nos 59 communes, de gérer la collecte des déchets, dont le traitement est confié au Sybert (syndicat de Besançon et sa région pour le traitement des déchets). Ces dernières années, nous nous

sommes attachés à harmoniser progressivement les modes de collecte et les gestes de tri, ainsi que le tarif de la redevance. Dans le même temps, nous avons souhaité préparer une nouvelle étape, avec la redevance incitative. Le principe : une facturation qui tient compte du poids des déchets ménagers de chaque foyer et du nombre de levées du bac gris.

Ce nouvel outil, qui entrera techniquement en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier prochain mais dont la facturation ne sera effective qu'au 1<sup>er</sup> septembre, permet de répondre à deux enjeux très importants. Tout d'abord, un enjeu environnemental, afin de diminuer la quantité de déchets non valorisables que nous jetons et d'améliorer encore la qualité du tri pour recycler et réutiliser les matières premières. Tout cela rejoint l'enjeu économique, puisque cette réduction du poids des déchets nous permet de ne pas reconstruire le plus vieux four de l'usine d'incinération, qui aurait lourdement pesé sur la facture de chaque ménage pendant 20 à 30 ans. Ainsi, la redevance incitative permet à chacun de se responsabiliser. Nous accompagnerons la mise en place de ce nouveau mode de facturation par une démarche pédagogique, afin d'expliquer et d'aider tous les habitants en fonction des situations concrètes.

Mais, dès demain, nous sommes tous invités à faire évoluer nos comportements pour adopter définitivement des gestes vertueux pour notre porte-monnaie et pour l'environnement.

**Jean-Louis Fousseret**  
Président du Grand Besançon  
Maire de Besançon

**Gabriel Baulieu**  
1<sup>er</sup> Vice-Président du Grand Besançon  
Maire de Serre-les-Sapins



Grand Besançon, magazine bimestriel de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Adresse : La City, 4, rue Gabriel-Plançon - 25043 Besançon cedex - tél. : 03 81 65 07 00, fax : 03 81 82 29 60. e-mail : magazine@grandbesancon.fr - www.grandbesancon.fr Directeur de publication : Jean-Louis Fousseret. Direction de la communication : Thomas Roussez. Direction de la rédaction : Sandra Masson. Comité éditorial : Gabriel Baulieu, Christian Bornot, Marcel Cottiny, Emmanuel Dumont, Sandra Masson, Thomas Roussez, Florent Serrette. Rédaction : Nadine Eybert-Baud, Katia Mairey, Damien Poirier, Véronique Vuillemin-Filippi. Crédit photo couverture : Jack Variet. Crédit photos : Jack Variet, Olivier Perrenoud, sauf mention contraire. Conception et réalisation : Big Bang Communication (tél. 03 81 41 18 78) - Impression : BLG commerce - ZI Croix de Metz - 54200 Toul. Distribution : La Poste. Régie publicitaire : MCC (tél. 03 81 55 44 44). Représentant légal : Jean-Louis Fousseret - Dépôt légal : novembre 2011 - N° ISSN : 1634-3476 - Édité à 91 000 exemplaires.



La maquette grandeur nature du Tram, en attente de son abri, a pris ses quartiers avenue Gaulard, tout près de la maison du Tram. Les usagers pourront ainsi faire plus ample connaissance en attendant d'en devenir les passagers.

en  
IMAGES



Le temps d'un week-end, celui des journées du patrimoine les 17 et 18 septembre, les habitants de Chalezeule se sont plongés dans une autre époque...



Donnez votre sang. Un geste simple qui peut sauver une vie.

> Santé

## "Sang pour cent" exemplaire !

COUP DE  
CŒUR

**L'Établissement Français du Sang (EFS) Bourgogne Franche-Comté dont le siège social est à Besançon, est l'un des 14 établissements régionaux métropolitains à assurer la collecte de sang sur le territoire national. Il ajoute à cette mission principale de multiples activités : thérapie cellulaire et tissulaire, recherche dans le domaine des greffes, banque de sang placentaire...**

■ **EFS, 1 boulevard Fleming (Hauts-du-Chazal), 25000 Besançon**  
**Tél 03 81 615 615**  
**Don du sang lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 17h ; mercredi et samedi de 8h à 12h.**  
**Don de plasma et/ou de plaquettes sur rendez-vous.**

À la tête d'une équipe de 580 collaborateurs (dont 270 à Besançon), le Dr Pascal Morel dirige huit sites répartis sur deux régions, de Belfort à Nevers et de Sens à Mâcon. « Tous sont centrés sur notre cœur de métier : la transfusion sanguine. À l'heure où aucun produit de substitution n'est encore capable de remplacer le sang humain, il faut rappeler l'importance d'un approvisionnement régulier, d'autant que la demande en produits sanguins est croissante (+ 6 % en 2011 par rapport à 2010). Sans de nouveaux donateurs, nous restons en flux tendu. »

Autour de cette mission principale, l'EFS est très impliqué dans la prise en charge des maladies

liées au sang, telles que les leucémies, grâce au développement de nouvelles approches thérapeutiques (la thérapie cellulaire) et à sa banque de sang placentaire. « Avec plus de 5635 greffons enregistrés sur le registre de France Greffe de Moelle l'an passé, c'est la première banque française en volume et la seule accréditée FACT, un label international », poursuit le docteur Pascal Morel. Besançon est aussi le site de préparation des tissus pour le grand Est, et pour exemple 538 cornées issues de cette banque de tissus ont été greffées en 2010. Un établissement décidément maillon indispensable à la santé.

### Exemplaire en matière d'environnement

Depuis fin 2009, l'EFS, situé à proximité du CHU sur les Hauts-du-Chazal, élabore un Plan de déplacements entreprise (PDE), en partenariat avec le Grand Besançon et les autorités organisatrices de transport, afin d'inciter les 270 salariés du site bisontin à utiliser d'autres moyens de transport que la voiture individuelle pour aller travailler. Depuis septembre 2011, si Ginko a adapté certaines de ses lignes aux besoins des salariés, certains salariés ont d'ores et déjà opté pour le vélo, comme Muriel, habitante du faubourg Rivotte : « je privilégie la sécurité à la distance, en empruntant les bords du Doubs puis Port Douvot : cela permet d'apprécier le paysage... et c'est bon pour la santé ». L'EFS a créé un abri à vélos, un vestiaire, des douches et deux places dédiées sur le parking pour ceux qui viennent en covoiturage. Une charte PDE, signée au mois de juillet entre l'EFS et le Grand Besançon a ratifié ce partenariat.

## > DÉCHETS

# Le compostage en bas de chez vous!

Si le compostage individuel est entré dans les mœurs des propriétaires ou locataires de maison individuelle, il reste à instaurer cette pratique responsable et durable dans l'habitat collectif. Un petit pas que le Sybert (Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets) vous aide à franchir...

Alors que le Grand Besançon s'apprête à mettre en place la redevance incitative (voir supplément joint au magazine), un seul objectif se profile à l'horizon : réduire la poubelle résiduelle (déchets ménagers). Le compostage permet d'alléger le poids du bac gris d'environ 30 %, et si cette pratique a déjà séduit la moitié des foyers en résidence individuelle, elle est également possible dans les logements collectifs. Le Sybert vous accompagne depuis la décision en copropriété jusqu'au suivi, pendant la 1<sup>re</sup> année, et dispense des formations complètes aux bénévoles référents.

Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets du 19 au 27 novembre, deux rendez-vous vous permettent de partir à la rencontre de quelques pionniers parmi la trentaine de copropriétés qui ont déjà mis en place un compostage en pied d'immeuble. Ces habitants guides-composteurs vous expliqueront comment s'est mis en place et fonctionne le compostage collectif, détailleront ses intérêts, et répondront à toutes vos questions.

■ **Samedi 18 et samedi 26 novembre**  
Informations complémentaires au 03 81 21 15 60  
ou [louise.rouget@sybert.fr](mailto:louise.rouget@sybert.fr)  
Programme et horaires des visites : [www.sybert.fr](http://www.sybert.fr)



Le compostage est l'affaire de tous!

À l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets, le Sybert vous propose également une soirée d'information sur les couches lavables, en partenariat avec l'association Coccinelle.

■ **Mercredi 23 novembre à 20h,**  
FJT Les oiseaux,  
48 rue des Cras  
Entrée libre et gratuite

Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, la direction de la gestion des déchets du Grand Besançon organise des animations cuisine sur le thème « comment mieux gérer les restes alimentaires » ?

■ **Inscription à gestion-dechets@grandbesancon.fr**  
ou au 03 81 41 55 35  
ou au n° vert 0800 800 674

## > ENVIRONNEMENT

# Devenez une famille active pour le Climat

**Le nouvel appel à candidatures pour l'opération Familles Actives pour le Climat est lancé. Les familles intéressées pour témoigner doivent répondre à l'un des critères suivants : résider en appartement, être non imposables, être composées d'au moins un adulte ayant entre 20 et 40 ans ou plus de 60 ans. Les familles participantes bénéficieront d'outils et d'un accompagnement personnalisé de façon à réduire au moins de 10 % leurs dépenses, leur consommation d'énergie et leur production de gaz à effet de serre.**

■ **Renseignements : direction de la maîtrise de l'énergie de la ville de Besançon**  
au 03 81 41 56 46

## > TRANSPORTS

# Un nouvel abonnement Ginko et Autocité



Un abonnement qui combine économie et écologie.

Mis en place début novembre sous l'impulsion du Grand Besançon, un nouveau service d'abonnement combiné permet aux abonnés annuels Ginko (Sésame, Campus ou Or), de profiter, pour 50 € supplémentaires (au lieu de 120 €) à l'année, d'un abonnement à Autocité, le système de voitures en libre-service et en auto-partage. À charge ensuite de payer un coût horaire et le kilométrage effectué avec le véhicule. Une formule que devraient apprécier les nombreux abonnés annuels Ginko, qui ont choisi le bus, et n'ont pas de besoins réguliers d'un véhicule, hormis pour faire des courses ou des sorties ponctuelles. « L'objectif est d'inciter le plus grand nombre de personnes à utiliser systématiquement un autre moyen de transport que la voiture individuelle ; le bus et l'autopartage sont des solutions plus raisonnables et respectueuses de l'environnement » explique Jean-Claude Roy, vice-président délégué de l'agglomération bisontine, chargé des transports et déplacements. En outre, cet abonnement combiné devrait permettre à certains usagers de revendre un véhicule pas suffisamment employé et de faire d'appréciables économies!

■ **Renseignements : boutique Ginko, place du 8 septembre et Autocité, 86 Grande rue, Besançon**

## > ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# L'UFR Sciences Médicales et Pharmaceutiques inaugurée

Désormais, les étudiants et les chercheurs collaborent dans un lieu unique. L'inauguration des nouveaux bâtiments de l'Université de Franche-Comté en Sciences Médicales et Pharmaceutiques (seconde tranche), le 13 septembre dernier, marque l'achèvement d'un projet d'envergure né il y a plus de dix ans : regrouper les étudiants ainsi que les chercheurs en médecine et pharmacie dans des locaux modernes et spacieux à proximité du CHU, dans le nouveau pôle santé des Hauts-du-Chazal. L'objectif est désormais atteint. Les 9 000 m<sup>2</sup> répartis en laboratoires, bureaux, salles de cours et espaces de vie étudiante accueillent près de 5 000 étudiants dans un cadre



Étudiants et chercheurs sont regroupés sur un même site.

architectural soigné. Remplaçant les locaux de l'ancien Arsenal face à l'hôpital Saint-Jacques devenus inadaptés, cette nouvelle structure optimise les conditions d'études supérieures de nos futurs professionnels de santé et renforce ce nouveau pôle urbain.

## > GRANDS PROJETS

# Culture et économie en synergie



Les acteurs des agglomérations européennes ont notamment partagé leurs expériences à la Rodia.

Avec la Ville, le Grand Besançon mène une réflexion sur la valorisation du quartier culturel en émergence sur les deux rives du Doubs et le quartier Rivotte incluant déjà la Rodia, la future Cité des Arts et de la Culture, le Bastion et la Fabrique artistique. La valorisation du quartier passera par un volet urbain d'aménagement (modes doux et transports en commun) et par un volet économique, en aidant par exemple le développement d'activités créatives et culturelles. Le Grand Besançon participe ainsi au projet européen ESIMeC aux côtés de 7 autres agglomérations européennes (Suède, Roumanie, Espagne, Belgique, Hongrie et Royaume-Uni) de 80 000 à 200 000 habitants. Études, échanges et réflexions doivent aboutir à identifier les leviers d'actions pour développer le capital humain et culturel dans les villes intermédiaires en développant notamment l'offre en matière de formation et de professionnalisation.

### Rencontres à Besançon

Les 8 agglomérations européennes engagées dans le programme se sont retrouvées les 27 et 28 septembre à Besançon pour un colloque. Au-delà des témoignages d'experts en matière de villes créatives et des temps de débat, ce fut l'occasion pour la trentaine de participants de découvrir ce nouveau quartier en construction autour de la Cité des Arts et de la Culture et d'échanger avec les acteurs des musiques actuelles à la Rodia.

## > ÉCONOMIE

# Créer ou reprendre une activité

La création ou la reprise d'une activité peut être une solution face au chômage. Aujourd'hui dans le Doubs, 150 artisans cherchent à céder leur entreprise. Une idée, une envie ? À toutes les étapes, la Chambre des métiers et de l'artisanat du Doubs est en mesure d'accompagner les porteurs de projets en proposant un programme adapté à la création ou à la reprise d'une activité : réunions d'information, entretiens conseils gratuits, stages de préparation à l'installation, aide au montage financier, formalités administratives... Chaque nouvel artisan peut ensuite bénéficier d'un programme complet de formation et d'un accompagnement individualisé sur une durée de trois ans.

### ■ Prochaines réunions

d'informations : vendredi 2 décembre de 13h30 à 16h30 et lundi 19 décembre de 9h à 12h  
Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Doubs : 27 rue de la Préfecture à Besançon - 03 81 21 35 35  
[www.artisan-comtois.com](http://www.artisan-comtois.com)  
ou [www.cma-doubs.fr](http://www.cma-doubs.fr)

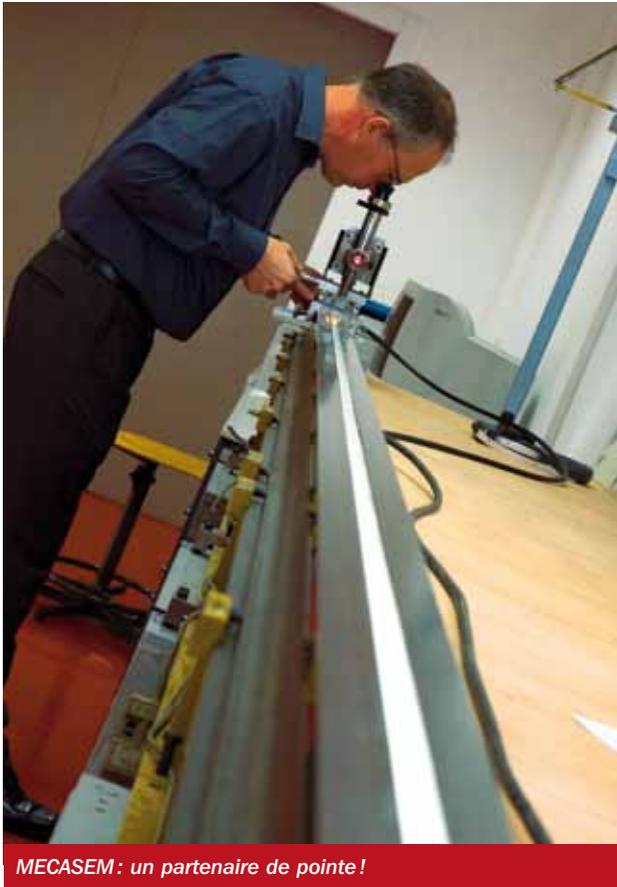
## > CARTOGRAPHIE

# Coopération européenne

La directive INSPIRE (2007) vise à favoriser l'échange des données qui peuvent être traduites sur une carte (urbanisme, repérage du territoire, cadastre, programmes environnementaux) au sein de l'Union européenne dans le domaine de l'environnement pris dans un sens large. Toutes les autorités publiques, en collaborant entre elles, doivent participer à la diffusion de ces données. Le Grand Besançon impulse une démarche dynamique collective pour grouper les acteurs de Franche-Comté (Conseil régional, Conseil général du Doubs, Syndicat intercommunal d'électricité du Jura...) et rendre accessible au plus grand nombre ces informations géographiques, qui devraient prendre, à terme, la forme d'un portail internet, dont les données pourront être visualisées et téléchargées d'ici 2013.

> **ÉCONOMIE**

## MECASEM: un pôle sur mesure à Besançon



MECASEM: un partenaire de pointe!

Après l'inauguration du siège historique et du pôle Essai à Ostwald, MECASEM enchaînait à Besançon en octobre avec celle de son nouveau bâtiment et de son pôle Métrologie (sciences des mesures) qui regroupe à TEMIS, sur 1.000 m<sup>2</sup>, un laboratoire en dimensionnel, temps fréquence, pressions et températures, et une nouvelle activité de mesures 3D.

L'occasion aussi pour le groupe au triangle de fêter son 30<sup>e</sup> anniversaire.

PME familiale créée en Alsace par l'actuel président Marc Meyer, devenue laboratoire industriel de 1<sup>er</sup> plan dans le contrôle, l'analyse et la métrologie, MECASEM compte à ce jour 115 collaborateurs sur l'ensemble de ses sites français et allemands. Au fil des décennies, rachats et essaimage successifs l'ont positionnée comme partenaire de pointe dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, du spatial, du ferroviaire, du médical, etc. Agréé organisme de formation, accrédité COFRAC, le groupe toujours en quête d'excellence vient d'obtenir la certification EN 9100 et poursuit sa croissance exemplaire au bénéfice des Microtechniques dans le Grand Besançon.

■ [www.mecasem.com](http://www.mecasem.com)

> **SERVICE PUBLIC**

## Mieux vous accueillir

Le Grand Besançon est engagé dans une démarche qualité visant à garantir et à optimiser la qualité de l'accueil et à améliorer le service rendu au public. Cette démarche baptisée « Marianne » concerne les modalités d'accueil physique, téléphonique et les délais de traitement des courriers et courriels. Elle tend à offrir au public un accès facilité à nos services, un accueil attentif et courtois, une réponse compréhensible aux demandes dans un délai annoncé, une réponse systématique aux réclamations, et l'assurance d'avoir un interlocuteur à l'écoute pour progresser. En 2011, 7 300 personnes ont été accueillies sur les 10 premiers mois de l'année (elles étaient 6 984 pour toute l'année 2010).

Des questionnaires d'enquête de satisfaction sont mis à disposition des visiteurs et des internautes afin de mesurer leur satisfaction et d'exposer leurs suggestions ou remarques. Ces enquêtes contribuent à faire évoluer notre organisation au quotidien pour répondre à vos attentes.

■ **Communauté d'agglomération du Grand Besançon**  
4 rue Gabriel Plançon - La City - 25043 Besançon cedex  
03 81 65 07 00 - [agglomeration@grandbesancon.fr](mailto:agglomeration@grandbesancon.fr)



> **CULTURE**

## Autour de la Cité des Arts et de la Culture

*Le Fonds régional d'art contemporain (Frac) Franche-Comté, qui s'installera à la Cité des Arts et de la Culture aux côtés du conservatoire, a présenté à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) une exposition en septembre-octobre consacrée au futur bâtiment de Besançon mais aussi aux quatre autres Frac en cours de construction ou réhabilitation en France.*

*« De formidables maquettes et photos », selon un jeune visiteur. En lien avec l'exposition, les 10 et 11 octobre, un colloque réunissant anthropologues et philosophes autour du thème « Architecture et temps » a fait salle comble, le Frac ayant même refusé du monde lors de l'intervention de Kengo Kuma, l'architecte de notre Cité des Arts et de la Culture.*

> **ÉCONOMIE**

## Forum de l'emploi: une première édition réussie

*Pour sa première édition, le Forum de l'emploi et de la création d'entreprise qui s'est tenu à Micropolis, en septembre dernier, a été un vrai succès.*

*2 000 demandeurs d'emploi s'y sont rendus et « ont apprécié d'entrer en relation directe avec les recruteurs, d'établir un contact, d'apprendre à se constituer un réseau », comme l'explique Anne Matthey de la Mission Locale du Grand Besançon, coordinatrice de la manifestation. Côté recruteurs, la satisfaction est également au rendez-vous puisque 63% d'entre eux ont réalisé au moins 20 entretiens et 93% estiment avoir rencontré des profils intéressants. Une initiative réussie que tous ont envie de renouveler au bénéfice de l'emploi.*



Le tramway du Grand Besançon a retenu toutes les attentions lors de sa présentation à Strasbourg.

## Un TRAMWAY Grand Besançon autrement

### **Un modèle copié en France**

**Le tramway du Grand Besançon fera des émules ; c'est d'ores et déjà une certitude. Par exemple, Aubagne qui compte à peine plus de 100 000 habitants, va suivre le modèle économique global d'optimisation mis en place par Besançon (pas de traitement de façade à façade, adaptation de la taille du matériel roulant...).**

**Autre exemple de copie du modèle grand bisontin : Nantes, qui, pour sa nouvelle commande de matériel roulant, a choisi d'adhérer au design défini par CAF pour le Grand Besançon. Les mêmes rames, mais plus longues (37 mètres au lieu de 24) circuleront donc à l'est et à l'ouest de la France !**

**Dévoilé sur le stand du constructeur espagnol CAF lors des 23<sup>e</sup> Rencontres nationales du transport public de Strasbourg du 12 au 14 octobre 2011, le tramway optimisé du Grand Besançon a fait sensation auprès des visiteurs de cette manifestation.**

Grand rendez-vous de l'année 2011, les Rencontres nationales du transport public réunissaient l'ensemble des acteurs français du transport public et de la mobilité durable. Élus, responsables transport, opérateurs, institutionnels, industriels, entrepreneurs, chercheurs, services de l'État, journalistes... se sont retrouvés à l'occasion des Congrès du GART (Groupement des Autorités Responsables de Transports) et de l'UTP (Union des transports publics et ferroviaires dont Jean-Louis Fousseret est vice-président) pour réfléchir aux modes de transport de demain et échanger sur les expériences novatrices en cours.

Tout naturellement, le projet de tramway du Grand Besançon s'est invité dans les débats et les présentations des rencontres nationales. Car, faire un tramway dans une ville de taille moyenne et avec un budget limité est devenu un nouvel enjeu. Et c'est notre agglomération qui ouvre une nouvelle voie avec son modèle de tramway optimisé. Ainsi, le tramway développé à Besançon est observé de très près par de nombreuses agglomérations de moins de 200 000 habitants

(lire en encadré). Certaines sont même déjà venues à Besançon pour se faire détailler la méthode d'élaboration de ce projet optimisé, comme l'Agglomération du Pays de Montbéliard, Angers, Nîmes ou encore le Grand Avignon.

Rappelons qu'à Besançon, le tram ne coûtera que 17 millions d'euros du km contre plus de 20 M€ ailleurs. Ses rames seront aussi dimensionnées en fonction des besoins de l'agglomération en termes de capacité de transport : elles seront donc un peu plus petites que dans les grandes villes françaises avec 24 mètres de long (au lieu de 27 ou 32 mètres).

C'est la société espagnole CAF qui a su proposer un modèle de tramway plus court que les standards habituels, qui fabriquera le tramway du Grand Besançon. Il sera assemblé en France par sa filiale CFD à Bagnères-de-Bigorre, dans les Pyrénées. Reconnue comme l'un des cinq plus grands constructeurs mondiaux de matériel ferroviaire, l'entreprise produit les rames du TGV espagnol, des locomotives et des wagons pour le transport en chemin de fer dans le monde entier depuis plus de 90 ans.



# DOSSIER

Trente ans après l'arrivée du premier TGV en gare de Besançon-Viotte, le 27 septembre 1981, la mise en service de la 1<sup>re</sup> phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône, soit 140 km entre Villers-les-Pots à l'Est de Dijon et Petit-Croix près de Belfort, va définitivement connecter et accélérer les échanges entre onze agglomérations de France, de Suisse et d'Allemagne. Pour aller plus vite, embarquez à une vitesse de 320 km/h sur la nouvelle ligne qui rapproche les territoires et facilite les échanges.

## TGV Rhin-Rhône :

### LE GRAND BESANÇON PREND DE LA VITESSE



Un TGV test réalise actuellement des essais de circulation sur la LGV.

## Un bel avenir pour la gare Viotte

Dans le cadre d'une restructuration complète qui vise à créer à la fois un véritable pôle d'échanges multimodal mais aussi un important pôle économique métropolitain composé d'activités tertiaires, de services et d'équipements, la gare Viotte s'inscrit dans une position de plus en plus stratégique en devenant un pôle d'échange multimodal. En effet, afin de favoriser la desserte des transports en commun, elle offrira des connexions avec le TGV et les TER bien sûr, mais aussi avec le tramway, les réseaux de bus dont Ginko, vélo-cité, etc. Grâce à cette accessibilité multiple, le pôle Viotte offrira une véritable porte d'entrée sur la ville, son agglomération et sa région, tout en valorisant le quartier de la gare. Ce bel avenir se construit par la coopération entre la SNCF, Réseau ferré de France, le Conseil régional, le Conseil général du Doubs, la ville de Besançon, et l'agglomération du Grand Besançon.

Si le mode de financement pour terminer les deux tronçons Est (de Petit-Croix à Lutterbach) et Ouest (de Villers-les-Pots à Jenlis) qui parachèveront la ligne entre Mulhouse et Dijon est pour l'instant à l'étude, dès le 11 décembre 2011, Strasbourg ne sera plus qu'à 1h40 de Besançon et il faudra moins de quatre heures pour rejoindre directement Montpellier ou Marseille. Qu'est-ce que cette nouvelle ligne va changer? Comment les gares Viotte et « Besançon Franche-Comté TGV » seront-elles desservies? Quels seront les prix? À moins d'un mois de cette ouverture historique, le magazine du Grand Besançon vous aide à mieux profiter de la LGV.

Qu'il paraît loin le temps où, en 1856, il fallait plus de quatorze heures pour rallier Besançon à Paris en train. En 1910, le voyage était de 6h47, et un peu moins de 4h en 1970 avec l'achèvement de l'électrification de la ligne. Dans moins d'un mois, il faudra seulement un peu plus de deux heures pour rejoindre la capitale depuis le Grand Besançon!

Le 11 décembre 2011, le TGV Mulhouse - Paris sera le premier train avec des voyageurs à entrer dans l'ancre de la nouvelle gare « Besançon-Franche-Comté TGV ». « Tout un symbole mais surtout un enjeu de taille pour le développement économique de l'agglomération plus que jamais au cœur de l'espace européen » comme aime à le rappeler souvent Jean-Louis Fousseret, président du Grand Besançon. Bien plus que le nord du Grand Besançon, ce sont aussi les communautés de communes voisines, le sud de la Haute-Saône et la future ZAC d'Auxon qui devraient profiter de l'effet « grande vitesse ». Dans son écrin naturel, le parc, à vocation tertiaire et industries légères porté par le Grand Besançon, devrait à long terme attirer environ 3000 emplois sur 25 ha et 90000 m<sup>2</sup> de surface plancher.

## « Aller et venir en France en un jour... »

Éric Garcia est le PDG de Covalia, une start-up bisontine installée à Témis et spécialisée dans le diagnostic médical à distance. Pour lui, la mise en service de la LGV va permettre de faire venir plus facilement ses partenaires et ses clients sur place. « Le Grand Besançon est à taille humaine. Ce qui est possible ici ne l'aurait pas forcément été dans une agglomération plus importante. Les gains de temps seront vraiment appréciables puisque nous pourrions en une journée nous rendre plus loin et un peu partout en France et en Europe. »

Si les liaisons avec Paris Gare de Lyon seront renforcées avec 9 allers-retours par jour dont 4 via la gare Viotte, la LGV Rhin-Rhône rapprochera également le Grand Besançon et la Franche-Comté du sud. Cinq liaisons TGV A/R seront ouvertes avec Lyon (en moins de deux heures) dont trois sont prolongées vers Marseille et une vers Montpellier. Ces liaisons desserviront également Valence TGV (1 A/R), Avignon TGV (2 A/R), Aix-en-Provence TGV (2 A/R) et Nîmes (1 A/R). Sur ces dernières liaisons, de nouveaux services seront proposés: des prises électriques dans les voitures de seconde classe ou la possibilité de réserver, pour 1 € de plus, sa place dans un nouvel

« Espace Calme » à chaque extrémité des rames. Mais, depuis Besançon, les gains de temps les plus conséquents concernent les relations avec le Nord.

## 50 minutes en moins pour rejoindre Strasbourg

Les voyageurs en direction de Belfort gagneront près de 45 minutes sur leur temps de trajet en TGV. En direction de l'Alsace, 11 liaisons quotidiennes A/R seront assurées vers Mulhouse et 5 vers Strasbourg. Enfin, sur les liaisons internationales (notamment en direction de la Suisse), Paris - Zurich, TGV Lyria mettra en service, le 11 décembre, une première rame à 2 niveaux avec le modèle Euro Duplex. Ces rames proposent les meilleurs standards de confort pour tous et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. L'Euro Duplex roulera sur la liaison Francfort-Marseille via Besançon à partir de fin mars.

Plus loin, plus vite, le TGV Rhin-Rhône devrait profiter à tous. Ce nouvel espace-temps facilitera la venue dans le Grand Besançon pour affaires, ou pour les loisirs touristiques et culturels. Manou Comby, le directeur de la Rodia, la nouvelle salle des musiques actuelles de Besançon l'a bien compris. « *La culture est aussi un vecteur de rapprochement des populations et les musiques actuelles sont au cœur de cette mobilité. Avec cette ligne à grande vitesse, nous espérons attirer un nouveau public en provenance de Dijon, de l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard...* ». La LGV Rhin-Rhône redessine les contours des coopérations et des liens entre les territoires et les habitants toujours plus proches, et développe les échanges. Ainsi, avec la Région et les agglomérations de Belfort, Dole et Montbéliard, le Grand Besançon fait valoir ses atouts à l'extérieur dans le cadre d'une grande campagne régionale (l'Orig'inale Franche-Comté) qui promeut la richesse touristique et économique de notre agglomération et de toute la Franche-Comté.



L'arrivée du TGV Rhin-Rhône est l'occasion d'une campagne régionale qui vante l'Orig'inale Franche-Comté.

## Tableau récapitulatif

Destination	Meilleur temps	Gain de temps	Nombre A/R par jour	Nombre A/R* avant le 11/12/2011	Prix moyen**
Paris (gare de Lyon)	2h05	20 min	9 dont 4 de Viotte	6	59
Aéroport Charles de Gaulle	2h15	25 min	1 (Besançon-Franche-Comté)	1	59
Strasbourg	1h40	35 min	5 dont 1 de Viotte	5	43
Lille	3h10	25 min	1 (Besançon-Franche-Comté)	0	88
Marseille St Charles	3h45	25 min	3 (dont 1 de Viotte)	1	81
Montpellier St Roch	4h00	/	1 (Besançon-Franche-Comté)	0	81
Dijon	25 min	30 min	11 (dont 1 de Viotte)	6	NC
Lyon Part Dieu	1h55	20 min	5 (dont 1 de Viotte)	5	38
Mulhouse	0h45	35 min	11 (dont 1 de Viotte)	10	28
Belfort-Montbéliard (gare de Meroux Moval)	0h20	25 min (Montbéliard) 45 min (Belfort)	12 (dont 1 de Viotte)	5	NC

\* Desserte grandes lignes.

\*\* 2<sup>nd</sup>e classe, période normale, hors réduction selon les données fournies par la SNCF en septembre 2011.

Après la phase d'essais, le premier TGV qui entrera en gare de Besançon Franche-Comté TGV reliera Mulhouse à Paris.





## Une LGV, deux gares

Le succès de l'arrivée de la LGV Rhin-Rhône repose sur l'accès à la nouvelle gare TGV du Grand Besançon. Située à Auxon, elle devrait accueillir 1,1 million de voyageurs par an. Cependant, elle ne reléguera pas aux oubliettes la gare Viotte puisque les usagers pourront continuer à monter à bord du train avenue Foch. En effet, pour la 1<sup>ère</sup> fois en France, les départs s'effectueront également de la gare d'origine, et une liaison gratuite en TER reliera les deux gares !

## La desserte Viotte – Besançon Franche-Comté TGV gratuite

Autre bonne nouvelle: il n'y aura pas de différence de prix entre les deux gares. Que l'on parte de Viotte ou de « Besançon Franche-Comté TGV », les prix seront les mêmes. Le tarif comprend donc la desserte, soit 15 allers-retours quotidiens sur une amplitude horaire de 6h à 23h, 7j/7. Chaque TGV à l'arrivée ou au départ aura une navette en correspondance. En train, il faudra moins de 15 minutes pour rejoindre les deux gares, de quoi ne pas déstabiliser les habitués de la gare Viotte et laisser sa voiture au garage ! De plus, certains trains en direction de Paris (3 sur 9) et de Dijon (3 sur 11) desserviront directement les deux gares.

## Nouveaux horaires des TER

Suite au nouveau cadencement de l'ensemble du réseau national qui coïncide au lancement du TGV Rhin-Rhône le 11 décembre prochain, et afin de mieux répondre aux besoins des voyageurs en faisant coïncider les TER (transports express régionaux) avec les passages des TGV, la Région Franche-Comté a modifié le cadencement de ses trains. Les nouveaux horaires sont disponibles dans les gares et sur le site internet dédié.

<http://www.franche-comte.fr/conseil-regional/les-grands-projets/cadencement-ter.html>

[http://www.ter-sncf.com/regions/franche\\_comte/fr/default.aspx](http://www.ter-sncf.com/regions/franche_comte/fr/default.aspx)

## 1 200 places de parking

Gratuit les 20 premières minutes (1,50€ de 20 minutes à une heure; 10,50 € pour une durée de douze à vingt-quatre heures, 20 € le week-end), le parking de la nouvelle gare proposera des prix avantageux pour les abonnés mensuels et annuels des formules Sésame, Campus et Or du réseau Ginko. Sur justificatif, ils pourront bénéficier d'un tarif préférentiel mensuel de 50€ au lieu de 70€.

Dans le cadre de la campagne l'Orig!nale Franche-Comté, des passagers spécialement invités par le Conseil régional ont eu le privilège d'arriver à la gare TGV en avant-première.



Symbole de la tradition horlogère de la capitale franc-comtoise, la monumentale horloge des ateliers Utinam rythmera le temps, du haut de ses 6,250 mètres!

## REDEVANCE INCITATIVE : C'EST PARTI !

En 2012, la facturation des coûts de collecte et de traitement des déchets va changer...



Afin d'encourager les bonnes pratiques en matière de tri et de réduction des déchets, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a choisi de mettre en place une redevance incitative "**au poids et à la levée**". Après deux années de préparation, la mise en œuvre de ce nouveau dispositif commence à partir de janvier 2012 (voir calendrier au verso).

- Découvrez dans ce supplément qui accompagne votre magazine toutes les informations pour :
- » COMPRENDRE la redevance incitative...
  - » DÉCOUVRIR le nouveau système de facturation...
  - » ACQUÉRIR les bons réflexes pour MAÎTRISER VOTRE FACTURE.



## LE POINT DE VUE DE...

**Jean-Pierre Taillard,**  
Vice-Président du Grand Besançon,  
chargé de la gestion des déchets

« ...La balle est désormais dans le camp des usagers de l'agglomération pour améliorer la qualité du tri et réduire la production de déchets ménagers non valorisables. En effet, du côté des services de l'Agglomération, le dispositif technique permettant de passer à la redevance incitative est prêt ; actuellement, 17 camions sont déjà équipés : ils reconnaissent la puce électronique placée dans votre poubelle, la pèsent, collectent vos déchets et transmettent les informations pour, à terme, établir votre facture en fonction du poids de votre poubelle grise\* et du nombre de fois où vous l'avez fait ramasser. Ces nouveaux véhicules seront testés jusque fin décembre.

« Embarquez, c'est pesé », cette formule s'appliquera donc à partir du 1<sup>er</sup> janvier au contenu de vos poubelles grises. Chacun va participer à la mise en route de la redevance incitative dans l'agglomération : une première nationale en secteur urbain, réalisée avec le soutien de l'ADEME\*\* et en application des directives du « Grenelle de l'environnement ».

Doit-on rappeler que cette nouvelle organisation a pour objectif de réduire jusqu'à 30 % le poids des déchets acheminés vers l'incinération et d'éviter ainsi la reconstruction du plus ancien des deux fours de l'usine d'incinération ? Un choix radicalement positif au plan environnemental et une source d'économie sur la facture de chaque citoyen. Si le coût moyen annuel par habitant du service des déchets est actuellement d'environ 75€, le surcoût annuel associé à la reconstruction d'un four serait d'environ 6€ alors que la mise en place de la redevance incitative coûtera moins de 1,5€ à chacun des 180 000 usagers du service.



Camions bennes nouvellement équipés de matériel embarqué.



Jean-Pierre Taillard

Début 2012, une campagne d'information apportera à tous les renseignements et les conseils nécessaires. Dès à présent chacun peut s'approprier deux pistes principales de progrès pour atteindre les objectifs annoncés : en habitat pavillonnaire, il faudra faire la chasse aux "fermentescibles", c'est-à-dire passer au compostage si cela n'est déjà fait ; en habitat collectif, le tri des déchets recyclables et notamment celui du verre peut être grandement amélioré, parallèlement à la mise en place des systèmes de compostage collectif.

Les huit premiers mois de l'année 2012 vont permettre de valider toutes les procédures et d'achever la qualification des contrats avec les 180 000 usagers du service. La grille tarifaire restera inchangée pendant cette période transitoire. Elle permettra donc à chacun de progresser dans ses gestes de tri et de se préparer à agir sur sa facture. La nouvelle grille tarifaire attachée à la redevance incitative n'entrera en vigueur qu'au premier septembre après avoir pris la mesure des effets de la pesée, et donc des efforts déjà engagés par chacun...

Trois paramètres seront pris en compte pour calculer le tarif appliqué à chaque foyer : l'abonnement, attaché au volume du bac gris, le nombre de levées et la pesée du bac gris. Dès le début de l'année 2012, un simulateur de tarif sera accessible sur le [www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr). Il permettra à chacun de mesurer l'influence sur sa facture de chaque paramètre et d'évaluer les bienfaits d'un « geste vertueux » dans la bonne gestion des déchets ménagers.

Responsabiliser chacun d'entre nous au travers d'un système incitatif permettra de concrétiser le fait que, demain, la gestion et la maîtrise des coûts des déchets ménagers ne seront plus l'affaire des autres, mais naturellement celle de chaque usager... »

\* Bac à déchets résiduels non recyclables.

\*\* Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

# REDEVANCE INCITATIVE : comment ça marche ?

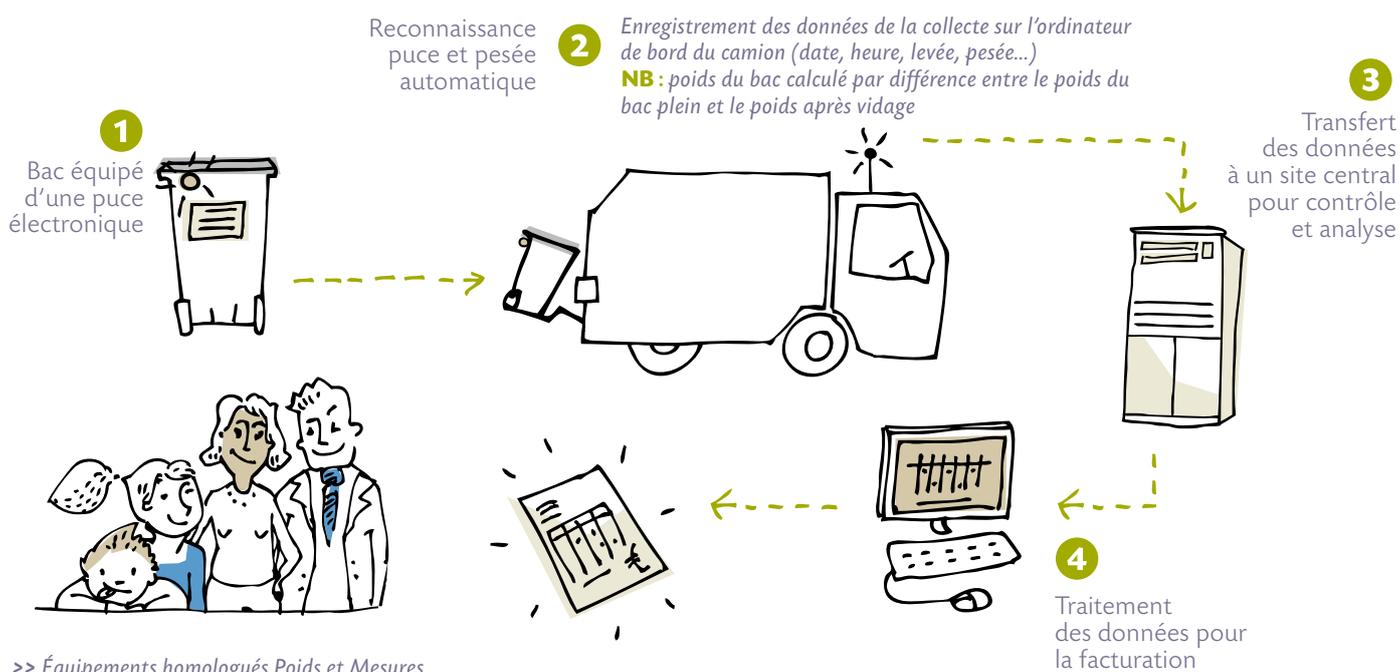
La redevance d'enlèvement des ordures ménagères appliquée jusqu'alors dans le Grand Besançon va évoluer pour permettre de généraliser une redevance incitative dans toute l'agglomération. Pour préparer l'arrivée de cette nouvelle venue dans le quotidien de tous, le Grand Besançon a fait évoluer son service de collecte.

» Chaque usager est dorénavant équipé d'un bac à déchets résiduels (non recyclables) muni d'une **puce électronique** qui permet d'identifier le titulaire du contrat d'abonnement (foyer ou gérant d'immeuble).

» Les camions de ramassage sont, quant à eux, équipés de **matériel adapté pour peser et enregistrer toutes les données** qui permettront d'établir la facture, notamment la date, le nombre de levées et le poids du bac.



## LE PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT



## REDEVANCE INCITATIVE : l'affaire de tous !

Tous les usagers titulaires d'un contrat d'abonnement auprès du service public de collecte des déchets sont concernés.

Dans l'habitat collectif, bien que ce soit le syndic ou le gestionnaire de l'immeuble qui reçoive la facture, tous les habitants s'acquittent des charges dans lesquelles la redevance est répercutée.



**Particuliers et professionnels, propriétaires et locataires, résidents individuels ou collectifs : la redevance incitative est l'affaire de tous.**

# REDEVANCE INCITATIVE : combien ça coûte ?

La redevance incitative est un mode de facturation qui permet à chaque usager de payer sa contribution à la gestion des déchets en fonction de la quantité de déchets résiduels collectés.

La facturation incitative sera établie sur la base de deux parts : une part fixe (aussi appelée « abonnement »), et une part variable qui correspond à la consommation du service. Exactement sur le même principe que les factures d'eau, d'électricité ou de téléphonie.



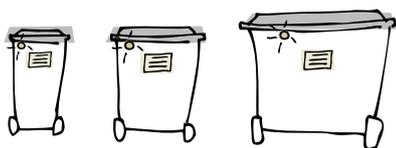
## LA REDEVANCE INCITATIVE EST CALCULÉE EN FONCTION :

**D'UNE PART FIXE,  
" L'ABONNEMENT ",**  
établie à partir :



**D'UNE PART VARIABLE,  
" LA CONSOMMATION DU SERVICE ",**  
établie à partir :

» **DU VOLUME  
DU BAC GRIS**  
(déchets résiduels  
non recyclables)



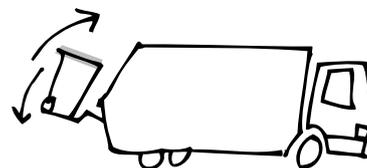
» **DU POIDS  
DU BAC GRIS**  
(déchets résiduels  
non recyclables)



» **DU NIVEAU  
DE SERVICE**  
rattaché au lieu  
d'habitation  
(fréquence des  
collectes...)



» **DU NOMBRE  
DE LEVÉES  
DU BAC GRIS**  
(nombre de fois  
où vous avez sorti  
votre bac pour  
qu'il soit vidé)



Cette part abonnement est indépendante de la production des déchets.

Le tarif de la levée est basé sur le volume du bac mis à votre disposition.

Cette part variable est directement liée à la production de déchets.

Afin de limiter les incivilités, une levée par mois est incluse dans le tarif (deux pour le centre-ville de Besançon en raison de la fréquence de collecte plus importante).

## À QUOI SERT LA REDEVANCE ?

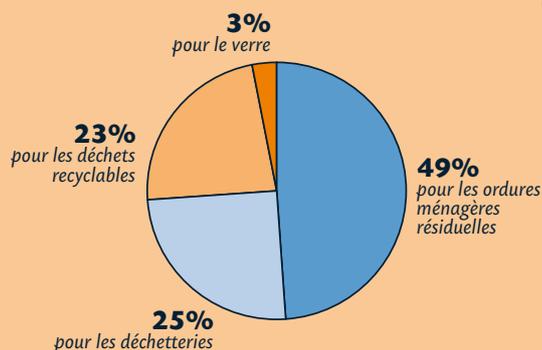
La redevance permet de financer l'ensemble du service " déchets " (les coûts de collecte et de traitement) :

- » la collecte des ordures ménagères résiduelles, la collecte des déchets recyclables en porte à porte et en apport volontaire, la mise à disposition et la maintenance des bacs,
- » le fonctionnement des déchetteries, le traitement des déchets (géré par le SYBERT\*) : centre de tri, compostage, incinération, stockage des déchets ultimes.

\* Syndicat mixte de Besançon et sa région pour le traitement des déchets

## AVEC MA REDEVANCE, JE PAIE QUOI ?

En moyenne sur sa facture, chaque habitant paie :



# REDEVANCE INCITATIVE : ça change quoi ?

Puisque la part variable de la redevance incitative est calculée principalement en fonction du poids du bac, bien l'utiliser, c'est commencer à maîtriser sa facture.

## > Bien utiliser le bac à puce

### UN VOLUME DE BAC ADAPTÉ

Vous disposez actuellement d'un bac à puce pour les déchets résiduels (non recyclables) **adapté à vos besoins et à la taille du foyer ou au nombre de résidents** dans un immeuble. Ce bac peut normalement contenir toute votre production de déchets.

### DES RÈGLES SIMPLES

Par mesure d'hygiène et de prévention de tout dépôt extérieur, veillez à **stocker votre bac dans un lieu fermé**, sortez-le juste avant la collecte et **rentrez-le dès que possible**.

L'astuce que vous pouvez déjà retenir: **le présenter à la collecte une fois plein** permet d'économiser le nombre de levées qui sera facturé, et d'empêcher tout dépôt intrusif.



### BIEN TRIER

Déposez dans le bac à déchets résiduels **uniquement les déchets résiduels non recyclables**.

Utilisez tous les moyens de collecte sélective mis à votre disposition (lire en pages 6 et 7).

### À PARTIR DE JANVIER 2012, NE SERONT PLUS COLLECTÉS :



» les bacs non pucés.



» les bacs avec contenu non conforme (verre, déchets dangereux, déchets verts ou d'équipements électriques et électroniques, encombrants...)



» les déchets présentés en sacs ou en vrac, sur ou à côté des bacs \*



**ATTENTION :** le bac à puce doit être présenté couvercle fermé pour être manipulé sans danger par l'agent de collecte

\* Toutefois, en cas de circonstances exceptionnelles, comme une fête familiale par exemple, vous pouvez prendre contact avec le service pour organiser la collecte de sacs supplémentaires. N° VERT 0800 800 674

## > Bien utiliser votre bac à déchets recyclables

La qualité de votre tri est le principal gage de réussite de la redevance incitative. Pour qu'elle puisse être bénéfique à tous, de nouvelles mesures vont s'appliquer dès le mois de janvier 2012. **Si le bac destiné aux déchets recyclables (bac jaune ou avec étiquette jaune) contient des déchets non recyclables :**



» En habitat individuel, le bac sera refusé à la collecte et laissé sur place. L'utilisateur devra alors trier à nouveau son bac pour le présenter à la collecte suivante.

En cas de problème récurrent, le bac à déchets recyclables sera collecté avec les déchets résiduels et **facturé au poids**.



» En habitat collectif, le bac sera automatiquement collecté (pour des raisons sanitaires), **en même temps que les déchets résiduels** afin de ne pas polluer la chaîne de traitement des déchets recyclables. Il sera alors **facturé au poids**, à la charge de l'ensemble des résidents.



# REDEVANCE INCITATIVE : facture maîtrisée !

Si jusqu'à présent tous les usagers payaient une redevance homogène quelles que soient leurs pratiques en matière de tri des déchets, la redevance incitative offre à chacun la possibilité d'agir principalement sur deux niveaux pour maîtriser sa facture : réduire le poids de ses déchets résiduels et réduire le nombre de "levées" (voir p.4).

## > Conseil 1 : utiliser tous les équipements et services de collecte sélective mis à votre disposition

### COMPOSTEZ VOS DÉCHETS ORGANIQUES



Déchets de cuisine (restes de repas, épluchures, filtre à café...), déchets de jardin...

**POUR TOUTE INFORMATION  
SUR LE COMPOSTAGE OU POUR  
COMMANDER UN COMPOSTEUR,  
ADRESSEZ-VOUS AU SYBERT**

» Contact 03 81 21 15 60  
ou [www.sybert.fr](http://www.sybert.fr)

» Vous habitez un immeuble avec un petit espace vert ? Il est possible d'installer un composteur dans votre immeuble. Le SYBERT accompagne le montage de votre projet, l'installation et le suivi pendant un an.

### RECYCLEZ LE VERRE



Bouteilles, canettes, bocaux, pots.

**600 POINTS D'APPORT  
VOLONTAIRE VERRE  
DANS L'AGGLOMÉRATION**

» L'extension du réseau d'apport volontaire est en cours avec pour objectif 100 points Recyclage Verre supplémentaires.

### TRIEZ PLUS, TRIEZ MIEUX VOS DÉCHETS RECYCLABLES



Emballages métalliques.  
Papiers, journaux, magazines, prospectus.  
Cartons, cartonnettes, briques alimentaires.  
Bouteilles, bidons, flacons en plastique.

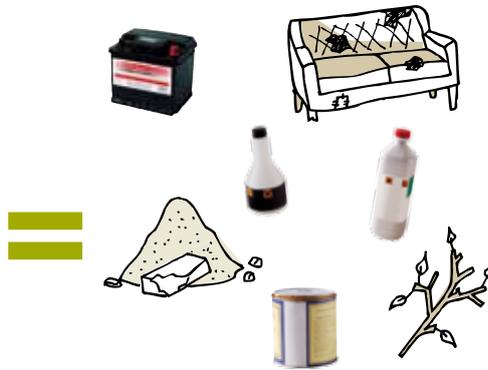
**REPORTEZ-VOUS  
À VOTRE FICHE MÉMO TRI**

» Perdue ? Elle est disponible en mairie ou sur internet [www.granbesancon.fr](http://www.granbesancon.fr)



« À chacun d'adopter les bons gestes en fonction de son mode de vie... »

**PENSEZ AUX DÉCHETTERIES**



Encombrants, déchets verts, déchets dangereux, déchets ménagers...



**REPORTEZ-VOUS À VOTRE GUIDE DU DÉPÔT EN DÉCHETTERIE**

**POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ADRESSEZ-VOUS AU SYBERT**

» Contact 03 81 21 15 56

» Retrouvez la carte du réseau déchetterie sur [www.sybert.fr](http://www.sybert.fr)

**RETOUR AU MAGASIN**



En magasin : piles, batteries, vieux appareils électriques et électroniques...

En pharmacie : médicaments non utilisés.



> **Conseil 2 : pratiquez au quotidien l'éco-consommation dans vos achats et vos comportements**

**DES GESTES POUR ÉVITER LE GASPILLAGE ET RÉDUIRE VOS DÉCHETS**



Éviter les produits jetables et les suremballages, privilégier les éco-recharges ou formules concentrées, préférer l'eau du robinet, réparer au lieu de jeter...



# REDEVANCE INCITATIVE : c'est parti !

## RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION

Des réunions publiques seront organisées au démarrage officiel de la redevance incitative. Vous en serez informés par les moyens de communication habituels du Grand Besançon.

## L'ÉQUIPE "GESTION DES DÉCHETS"



## INFORMATIONS

**N° Vert 0800 800 674**

Appel gratuit depuis un poste fixe. Des conseillers de la Direction gestion des déchets répondent à vos questions, du **lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.**

- » **Accueil du public:** 94, avenue Clémenceau à Besançon
- » **Pour toute démarche administrative,** écrivez à l'adresse suivante: **Direction Gestion des Déchets, Grand Besançon - 4, rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon cedex**
- » **Fax:** 03 81 41 55 73
- » **Courriel:** [gestion-dechets@grandbesancon.fr](mailto:gestion-dechets@grandbesancon.fr)
- » **Site internet:** [www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)

## CALENDRIER

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2012**

**Début de la phase test de la redevance incitative : les bacs sont pesés, les levées enregistrées. Vous améliorez votre geste de tri et de compostage. Vous pouvez simuler votre future facture sur internet.**

**À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012**  
**Entrée en vigueur de la facturation incitative.**

## PARTENAIRES

*Ce projet a été mis en place avec :*

- » *le concours technique et financier de l'Ademe,*
- » *les organismes logeurs du Grand Besançon, le Conseil de Développement Participatif, le Mouvement Français pour la Qualité,*
- » *les sociétés Plastic Omnium, Veolia, Orange.*

# Pépinière de Palente: 30 ans d'accompagnement

BGE, plus connue sous le nom de Boutique de Gestion, fête cette année ses 30 ans d'existence. En proposant un accompagnement de qualité aux créateurs d'entreprises, des prémices du projet jusqu'au lancement de l'activité, cette structure joue un rôle majeur dans l'économie du Grand Besançon.



Malgré la crise, BGE poursuit son développement.



## La Boutique de gestion de Palente, c'est :

- 22 salariés,
- 22 000 contacts de porteurs de projets par an,
- 70 jeunes entreprises soutenues par an dans les premières années de leur développement...

## ... et depuis 2000 :

- 124 entreprises hébergées,
- 312 emplois,
- 87%, le taux de pérennité de ces entreprises.

Contact BGE :  
0381479700

Créée en 1981, dans un contexte économique déjà difficile, la Boutique de Gestion n'est alors qu'un petit bureau avec deux employés, installé dans un appartement rue Violet. Son activité d'aide à la création d'entreprises se développe et elle se voit confier par la ville de Besançon la gestion de la pépinière d'entreprises de Palente en 2000. L'équipe compte alors 15 employés qui s'installent chemin de Palente. Cette nouvelle activité et l'ampleur prise par la structure nécessitent la mise en place d'une stratégie de développement qui s'appuie sur trois axes majeurs: le développement de l'offre de services, l'extension de sa couverture territoriale et l'optimisation des partenariats avec les acteurs économiques du secteur.

## Une activité d'utilité sociale

La Boutique de Gestion, devenue BGE, est en mesure de proposer un accompagnement personnalisé et professionnel aux créateurs d'entreprises à toutes les étapes de leurs projets. « Notre activité a une vraie utilité sociale, nous sommes là pour créer une dynamique positive pour faire éclore les projets », explique le directeur, André Aurière.

La qualité des services proposés n'échappe pas au Grand Besançon, qui lui confie, en 2005, la gestion

de la nouvelle pépinière à Temis Innovation-Maison des Microtechniques (Montrapon). « C'est un saut qualitatif pour nous car si nous connaissons bien le domaine de la création d'entreprise, nous devons faire nos preuves dans le monde technologique. Nous sommes fiers d'avoir été les premiers occupants de Temis Innovation ».

## BGE acteur économique incontournable

Conseil, mise à disposition de ressources ou de moyens matériels, formation, hébergement, les missions de BGE sont multiples et essentielles au développement de l'économie locale. « Nous menons également des projets dans les quartiers, notamment à Planoise, où nous accompagnons des porteurs de projets qui rencontrent des difficultés spécifiques, à l'aide du dispositif Cités Lab » poursuit André Aurière. En trente ans, BGE a conseillé plus de 25 000 créateurs, accompagné plus de 8 000 entreprises et les pépinières hébergent en permanence une cinquantaine d'entreprises. Aujourd'hui, dans un contexte économique encore plus difficile, BGE poursuit son développement. « Les moments troubles sont propices à la création d'entreprises car il existe tout de même des secteurs porteurs et

### Air Expert, spécialiste de l'air comprimé industriel

C'est notamment grâce à un réseau en développement que Pascal Dumay acquiert petit à petit une place d'expert auprès des industriels locaux. « L'air comprimé est une source d'énergie au même titre que l'électricité. Air Expert propose un

diagnostic complet suivi de propositions chiffrées aux industries qui sont aujourd'hui soucieuses de leur consommation d'énergie. Nous proposons les équipements les mieux adaptés et en assurons la maintenance ».

« La vie d'un créateur d'entreprise n'est pas toujours simple et le fait d'être en pépinière permet de ne pas être seul dans les moments difficiles. On rencontre souvent les conseillers de la Boutique de Gestion ainsi que les autres créateurs. Car si nous travaillons dans des domaines différents, nous sommes souvent confrontés aux mêmes problématiques. Cela permet d'échanger nos expériences, d'avoir un avis autre et de se constituer un réseau » explique Pascal Dumay, créateur de la société Air Expert, spécialisée dans l'air comprimé et l'accompagnement des industriels dans la réduction de leur impact sur l'environnement.

Pascal Dumay.



de nouveaux métiers apparaissent. Nous sommes par exemple en train de travailler à l'élaboration d'un modèle économique pour accompagner l'innovation sociale. Nous aimerions aussi travailler dans le domaine culturel ».

Bien accueillis dès le départ, les porteurs de projets développent des sociétés mieux à même de faire face à la loi des marchés et aux contraintes réglementaires. La boutique de Gestion de Franche-Comté bénéficie d'un vivier actif d'entrepreneurs avec plus de 1000 créations d'entreprises par an, soit une dynamique de 10 points supérieure à la moyenne nationale, dans une région qui se situe au 3<sup>e</sup> rang français pour le taux de pérennité à cinq ans.

### Et aussi...

#### Nouvelles entreprises à la pépinière de TEMIS Innovation

Après Variapower, Univoca et IIN MEDICAL (ex Orseis) cet été, trois autres entreprises viennent d'intégrer la pépinière de TEMIS Innovation. Dans le domaine de la photonique (qui se rapporte aux photons, au rayonnement lumineux), lauréat national 2011 du concours de création d'entreprise innovante du Ministère de la Recherche et d'Oseo, Aurea Technology développe des produits pour les laboratoires de recherche internationaux au sein d'universités ou de grands groupes industriels.

Créée en septembre, Onefit Medical conçoit des instruments sur mesure pour la chirurgie orthopédique, en collaboration avec les services du CHU de Besançon.

Enfin, Médical Labo développe des mini centres d'usinage pour la fabrication de petites pièces techniques, destinées au milieu dentaire, avec objectif à terme de développer des machines pour le médical et la bijouterie.



Pierre-Emmanuel Litaize.

### Elmere, spécialiste du bâtiment passif

Autre exemple de projet lancé grâce à l'appui de la Pépinière de Palente, la société Elmere, installée depuis 2009. Elle propose des solutions innovantes pour la conception et la réalisation de bâtiments professionnels, tertiaires et industriels « passifs », c'est-à-dire à très basse consommation énergétique. « Nous concevons un produit innovant et exclusif : une enveloppe de bâtiment en panneaux préfabriqués qui procure une isolation renforcée », explique Mélanie Paquette, en charge du marketing. Un produit à haute technicité qui génère des économies d'énergie, nécessite très peu d'entretien, et donne au bâtiment une finition extérieure soignée et adaptable à l'environnement. « Elmere a souhaité implanter son siège social à Besançon car nous avons de nombreux fournisseurs en Franche-Comté, notamment dans le secteur du bois », poursuit-elle. Et si la société possède des points de vente dans d'autres régions c'est dans le Grand Besançon qu'elle poursuit son développement puisqu'une usine verra le jour à Mamirolle en 2012.



Exemple de panneaux préfabriqués.



**NANCRAY**

## Noël aux maisons comtoises

Même si le Musée des maisons comtoises de Nancray ferme traditionnellement ses portes pour la saison hivernale, il rouvre une courte parenthèse pour proposer, les 10 et 11 décembre, un marché de Noël pas comme les autres. Organisée par l'association de parents d'élèves de Nancray, cette 7<sup>e</sup> édition présentera, dans une ambiance féérique, des productions artisanales, des décorations de sapin et autres objets décoratifs. Un rendez-vous pour flâner et trouver des cadeaux originaux.

■ **Entrée gratuite**  
Ouvert de 14h à 18h le samedi  
et de 11h à 18h le dimanche

**BESANÇON**

## La médiation familiale au service des aînés

Quand un parent vieillit et que la question de son maintien à domicile se pose, des difficultés et des désaccords surviennent parfois entre les enfants. Pour les régler, la médiation familiale, de plus en plus adaptée en cas de séparation conflictuelle au sein d'un couple, est dorénavant aussi utilisée pour des fratries confrontées au vieillissement d'un parent qui souhaitent trouver une solution viable pour chacun. « Depuis mai dernier nous participons à une expérimentation initiée par l'Institut Régional du Vieillessement. Notre rôle consiste à réunir la famille autour d'une table afin qu'elle-même trouve une solution satisfaisante pour tous. La médiation familiale consiste à renouer le dialogue pour trouver un accord mutuel acceptable en cas de conflit » explique Claudine Blasselle, du centre de médiation familiale.

■ **Institut Régional du Vieillessement**  
3 av. Louise-Michel à Besançon  
03 81 41 90 36

**BESANÇON**

## 40 ans de sport adapté

Parce que chacun a le droit de pratiquer un sport ou une activité de loisir, deux fédérations nationales, relayées localement, s'emploient à développer les offres sportives en direction des enfants et adultes atteints de handicap. Si Handisport est spécialisé dans l'encadrement de personnes en situation de handicap physique et/ou sensoriel, la Fédération du sport adapté s'adresse quant à elle, aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. Cette dernière réunissait pour son 40<sup>e</sup> anniversaire, place de la Révolution le 1<sup>er</sup> octobre, jeunes, parents, acteurs associatifs émanant des Adapei (association des amis et des parents d'enfants inadaptés) pour la plupart et de foyers spécialisés, dans une grande fête du sport adapté, occasion très conviviale de palier un certain déficit de reconnaissance.

« De la catégorie poussin à celle des vétérans dans toutes les disciplines, du loisir à la compétition et à la participation aux JO 2012 à Londres, le sport adapté se vit comme un sport classique. La différence, c'est l'encadrement par du personnel spécialement formé au handicap », souligne Marie-Jeanne Robert, présidente du Comité départemental du Doubs. « En 2010, nous avons eu 800 licenciés », précise Viviane Beltramelli, présidente du Comité régional. « Après le championnat de France de badminton en 2010, nous organisons, en juin 2012 à Besançon le championnat de France de tennis ».



Parmi les sports proposés, l'escalade.

■ **Comité départemental du Doubs 06 71 90 92 31**  
**Comité régional de Franche-Comté 06 79 34 22 36**

**POUILLEY-LES-VIGNES**

## Gourmandises partagées



Une table collective qui a permis à 130 participants de goûter la recette du voisin.

Samedi 15 octobre, les habitants de Pouilley-les-Vignes étaient conviés par la bibliothèque municipale, Julie Parpais et son équipe de bénévoles, à un repas original où chacun devait apporter « le plat dont on vous réclame la recette dès que vous le faites goûter ». Sucettes au chocolat, salade moldave ou lasagnes : les mets du festin étaient plutôt variés ! Isabelle Aubry, qui s'est rendue à la fête avec son mari et ses deux enfants, avait concocté une tarte amande-cassis, facile à réaliser : « l'idée de réunir les habitants autour de ces recettes était originale. J'ai apprécié la diversité

des plats ». Quant à Bernadette Bettinelli, elle a apporté une terrine de saumon-poireau-noisette pour cette soirée « très conviviale ». De plus, le mélange des générations lui a beaucoup plu. Au cours de l'apéritif, offert par la mairie, l'Atelier du Pied levé a donné lecture de textes gourmands. Les 130 participants ont ensuite dégusté les plats dans une ambiance chaleureuse tandis que les recettes étaient collectées pour former un livre qui sera disponible à la bibliothèque et sur le site internet de la mairie à la fin de l'année. Un exemple de bibliothèque « hors les murs » qui pourrait être renouvelé.

## Terrain conquis!

Football, athlétisme mais aussi volley-ball, le tout sur des revêtements spécifiques: le nouveau terrain multisports, qui vient d'ouvrir à côté de l'école, devrait rallier tous les suffrages. Gazon synthétique pour les footballeurs, piste d'athlétisme en enrobé adapté, poteaux de volley-ball à disposition, le tout agrémenté de gradins, de chaises et d'espaces verts plantés à l'automne font de cet espace un joli coin de loisirs au cœur de la commune. Une porte sélective protège le site et interdit l'entrée aux



Le terrain tout-en-un ravira tous les sportifs.

scooters et véhicules à moteurs. « Les enfants de l'école sont prioritaires pendant le temps scolaire, explique Valérie Briot, adjointe à l'urbanisme. Mais nous souhaitons que le site soit multigénérationnel. Les centres périscolaires, les parents d'élèves, les jeunes, les clubs, les associations pourront bien sûr en profiter ». Les sportifs qui ne disposaient jusqu'alors que d'un terrain de foot en stabilisé apprécieront sans nul doute ce grand plateau de jeux.

## L'aérodrome fait piste neuve

**Engagés cet été, les travaux de remise à neuf et aux normes de sécurité de l'aérodrome de Besançon-La Vèze se sont récemment achevés avec la livraison de la piste et du balisage du site.**

Cette rénovation garantit le maintien de son homologation en catégorie 2B, assurant une voie aérienne de développement aux vols commerciaux et d'entreprises, ainsi qu'aux vols de loisirs. Essentielle pour le transport d'organes et la sécurité civile basée sur place

(1048 missions en 2010), cette infrastructure est gérée par le Syndicat mixte de l'aérodrome de Besançon-La Vèze (SMABLV) qui a assuré la maîtrise d'ouvrage du projet pour un coût total de 2,35 millions d'euros HT. Cofinancé par le Grand Besançon, le Conseil général

et la CCI du Doubs, ce chantier aura été exemplaire à double titre: respect environnemental (marais de Saône et proximité de la source d'Arcier oblige) et insertion par l'emploi avec pas moins de 3 entreprises d'insertion (les Chantiers départementaux, le centre Croppet et Terre d'emplois) sollicitées par l'intermédiaire du PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi) pour le déboisement périphérique de la piste. Si cette nouvelle piste a été inaugurée au début du mois de novembre, les derniers travaux débiteront à l'été 2012 avec la déviation de la RD 246, puis l'aménagement d'une zone de sécurité en bout de piste sud-ouest. À l'automne 2012, l'équipement sera durablement opérationnel pour l'agglomération et au-delà.



Grâce à la météo, la reprise d'activités a été intense.

## Histoire d'historiens

Le dernier ouvrage de l'historien et ancien député Joseph Pinard rend hommage à une grande figure de l'Histoire moderne, Lucien Febvre, militant socialiste à Besançon (1907-1912). Cet universitaire nancéen a prêté sa plume élégante pour une thèse sur Philippe II et la Franche-Comté et de nombreux articles parus dans diverses revues régionales. Son passage dans la capitale comtoise comme enseignant au lycée Victor-Hugo, son engagement politique, ses révoltes, sont resitués et dans le passé de Besançon: grèves, évocation de personnalités locales marquantes comme Henri Baigue ou Auguste Jouchoux... Joseph Pinard dresse un portrait du « plus grand historien français du XX<sup>e</sup> siècle », selon Fernand Braudel, et celui d'une ville travaillée par les luttes ouvrières.

Pour l'anecdote, Lucien Febvre aimait à passer ses vacances à Mamirolle, où une rue porte son nom, et où ses enfants se sont imprégnés « de l'admirable accent franc-comtois à nuance mamirollitaine » (lettre à Marc Bloch).

■ « Lucien Febvre, militant socialiste à Besançon (1907-1912) », éditions Cêtre, 327 p., 23 €

## Du gospel à Noël

Pour faire vivre son association, le chœur gospel de la commune est à la recherche de concerts. Cette chorale, la « Soul gospel voices », créée en 2005, regroupe 25 choristes en 4 voix et peut encore accueillir de nouveaux venus (répétitions le mardi soir de 20h30 à 22h). Habitée à la scène grâce à son chef de chœur qui encadre deux autres chorales, la Soul gospel voices se produit régulièrement à Besançon et Maiche. En cette période de fêtes, un chœur gospel dans un marché de Noël apporte sans conteste un petit plus très remarqué!

■ Tél. 03 81 61 56 15  
(Françoise Bertin-Denis, présidente de l'association)

**CHEMAUDIN**

## Papilles en éveil

**Le Centre socioculturel de Chemaudin organisait, le 15 octobre, à l'occasion de la Semaine du goût, la 12<sup>e</sup> édition de son Après-midi du goût, en partenariat avec le Relais familles assistantes maternelles du canton d'Audeux, l'Espace jeunes, le centre de loisirs des Francas et la bibliothèque. Produits et savoir-faire régionaux, saveurs et spécialités importées de Grèce, du Portugal, du Maroc et d'ailleurs, dégustations et ventes, ont proposé des échappées gourmandes à un public venu nombreux. Et parce que le goût s'apprend dès l'âge tendre, les enfants étaient invités à participer aux ateliers créatifs et culinaires, ainsi qu'aux animations proposées par la compagnie Facécirque.**

**BESANÇON**

## Solidarité fioul: un peu de chaleur en plein hiver

**Pour venir en aide aux plus démunis à l'approche de l'hiver, une vingtaine de négociants en fioul de la région ont créé une association pour leur offrir de quoi chauffer leur logement. Ces professionnels au grand cœur s'engagent chacun à verser un pourcentage de leur marge sur le volume de combustible vendu dans l'année. « De quoi constituer une réserve de fioul d'une valeur d'environ 30 000 €, à distribuer sous forme de bons gratuits aux foyers en situation de précarité énergétique », explique Philippe Lassout, président d'Association solidarité fioul. Partenaires relais de cette initiative, ce sont les Restos du cœur qui remettront les bons aux familles concernées cet hiver.**

**■ Tél 03 81 48 40 37  
association\_solidarite\_fioul@wanadoo.fr**

**TORPES**

## Marianne est de retour

La belle Marianne en bronze, cassée en deux par la tempête de 1999, a retrouvé toute sa prestance depuis le début du mois d'octobre. Installée sur la fontaine au centre du village, sa balance de la justice à la main, elle est prête à affronter le temps, sans doute pour de très longues années encore. « Nous savons qu'elle a été posée au village en 1889, pour commémorer le centenaire de la Révolution mais aucun texte n'explique son arrivée; qui l'a commandée, ni ce que faisait le triangle de la franc-maçonnerie dans l'une de ses mains », explique Dominique Gruber, adjoint au maire de la commune. La restauration de la statue en pied, d'environ 1m60, rénovée et repeinte à neuf, doit beaucoup aux bénévoles animés par M. Jeannin, notamment pour les travaux de ferronnerie réalisés par monsieur Rémy, artisan à Dannemarie-sur-Crête, qui a réalisé la sculpture, ou encore à monsieur Mairey, un habitant de Torpes qui a exécuté, en cuivre, la balance de justice. Décidément « de la belle ouvrage »!



**Datant de 1889, la statue a retrouvé sa place au milieu du village.**

**BESANÇON**

## La course d'orientation a le vent en poupe

Une carte d'une très grande précision, une boussole, et l'œil sur l'environnement: à la façon d'un jeu de pistes, la course d'orientation (CO) fait appel aux sens de l'orientation des participants, qui courent d'un point à un autre à la recherche de balises. À Besançon, c'est justement Balise25, qui est le club référence en la matière. Afin de susciter de nouvelles

vocations pour cette discipline, le club a organisé mi-octobre une après-midi d'initiation à Velotte: elle a drainé une centaine de participants à l'assaut de la colline de Chaudanne. Parmi eux, Patrice, père d'Emeric et Aurélien, deux jeunes licenciés de 13 et 16 ans, vient de franchir le pas. « J'emmène mes garçons aux entraînements et en compétition toute l'année. Plutôt que de les attendre, j'ai décidé de m'y mettre aussi, même si je le fais sans idée de gagner, simplement pour la balade et l'ambiance ». Balise25 propose aussi une version CO en VTT et à ski de fond. En 2012, le club organisera d'ailleurs à Besançon, les 14 et 15 juillet, les championnats de France de VTT-orientation.



**Une carte, une boussole... Pour ne pas perdre le Nord!**

**■ [www.balise25.fr](http://www.balise25.fr)  
et renseignements  
au 06 68 87 64 53**

# Espace d'expression libre des élus communautaires

Les textes sont publiés sous la seule responsabilité des signataires.

## À la périphérie

### LE POINT DE VUE DE ALAIN BLESSEMILLE

#### Quand insertion rime avec aménagement du territoire

Le Grand Besançon est aussi composé de petites communes ; Braillans en fait partie avec sa superficie de 195 hectares et sa population de 160 habitants. Pour ces communes, développer un projet reste compliqué et le concrétiser devient un vrai défi (budgétaire notamment).

Grâce au concours d'une entreprise d'insertion (CDEI) et au soutien financier de la CAGB, nous avons réalisé un chantier remarquable qui a consisté à réhabiliter l'espace fontaine-lavoir et à créer une aire de jeux et un boulodrome, l'ensemble agrémenté de points de détente végétalisés.

Dans ce cadre, l'insertion trouve toute sa place et devient un véritable partenaire des collectivités territoriales.

Aussi, n'oubliez pas (je m'adresse bien sûr à mes collègues élus) que dans les marchés que vous passez au quotidien, il existe une clause dite d'insertion qui permet à ces entreprises d'exister dignement.

**Alain BLESSEMILLE,**  
Vice-président du Grand Besançon,  
Maire de Braillans

### LE POINT DE VUE DE YVES GUYEN

#### 10 ans déjà !

La dynamique de la décentralisation a créé un renouveau de la coopération intercommunale et malgré la réticence de certains à l'époque, le principe de l'intercommunalité est maintenant admis par une très large majorité d'élus.

Pourtant, ce consensus n'est pas exempt d'ambiguïtés : « Intercommunalité » ou « Coopération Intercommunale » ! La seconde désigne un accord entre plusieurs communes afin de mettre en commun une partie de leurs moyens pour réaliser ensemble des projets collectifs, la première en plus de la coopération, scelle la volonté de construire un nouveau territoire, de nouvelles solidarités. L'intercommunalité s'inscrit ainsi dans une démarche volontariste d'aménagement du territoire. Les relations sont complexes : l'intercommunalité s'oppose parfois aux principes d'autonomie communale et au respect des identités locales. Les communes n'ont pas un égal intérêt à se regrouper ce qui peut être source de tension ou de conflit.

Aujourd'hui, le secteur nord connaît ces difficultés dans les projets de coopération intercommunale. Ainsi, sans remettre en cause l'autorité du Maire sur le territoire de sa commune, je souhaite que selon l'apprentissage de l'intercommunalité, les élus développent cet esprit de travail en commun et agissent ainsi pour la mise en œuvre de projets en faveur des administrés d'un même territoire.

**Yves GUYEN,**  
Vice-président du Grand Besançon,  
Maire d'École-Valentin

### LE POINT DE VUE DE GABRIEL BAULIEU

#### Vers plus d'intercommunalité

Bien que relativement récente dans le Grand Besançon, l'intercommunalité y a déjà connu de nombreuses évolutions : création de l'association des communes du Grand Besançon, création du district en 1993, transformation en communauté d'agglomération en 2001, transferts progressifs de compétences...

Désormais, les grands projets du territoire sont portés par le Grand Besançon (développement économique, transport, infrastructures, déchets, culture musicale...). Quoique parfois difficile, c'est là une évolution naturelle, car c'est au niveau de l'agglomération qu'il est pertinent de répondre à ces enjeux.

Cette tendance se confirme tous les jours ; elle est même renforcée par les contraintes financières qui imposent de rationaliser les moyens des collectivités, et par la loi (particulièrement celle du 16 décembre 2010) qui fixe clairement le cap de la mutualisation des services.

Sans appréhensions ou vertiges excessifs, au bon rythme, mais sans retard sur la loi, sachons converger vers notre « maison commune » qu'est le Grand Besançon.

C'est ainsi, qu'au service de notre territoire et de ses habitants, nous répondrons présents aux rendez-vous qui nous attendent... dès à présent au niveau métropolitain.

**Gabriel BAULIEU**  
Maire de Serre-les-Sapins,  
1<sup>er</sup> vice-président délégué CAGB

## Ville de Besançon

### LE POINT DE VUE D'ODILE FAIVRE-PETITJEAN

#### Une politique ambitieuse en faveur de la musique

La Cité des Arts et de la Culture, conçue par l'architecte japonais Kengo Kuma, est déjà bien avancée sur le site de l'ancien port fluvial.

Dès 2013, elle abritera le CRR, Conservatoire à Rayonnement Régional et le fonds régional d'Art Contemporain. La gestion du CRR dépend depuis janvier 2006 du Grand Besançon. Pour maintenir le label CRR, il est essentiel de développer les trois pôles : musique, danse et art dramatique, soit plus de quarante disciplines, certaines n'ayant pu être pratiquées faute de locaux adaptés dans l'ancien conservatoire de la place de la Révolution. C'est un engagement important pour l'agglomération qui soutient aussi l'enseignement des écoles de musique, promeut la sensibilisation à la musique en milieu scolaire et apporte son soutien à de nombreuses manifestations.

Cette politique ambitieuse est essentielle pour le rayonnement culturel du Grand Besançon.

**Odile FAIVRE-PETITJEAN,**  
Déléguée communautaire de Besançon

### LE POINT DE VUE DE DANIELLE POISSENOT

#### Réhabiliter pour une qualité de vie

Le logement est non seulement la priorité des français mais un droit fondamental. C'est le principal poste budgétaire de tous les foyers locataires, un élément essentiel de leur cadre de vie, de la sécurité de leur famille. Pourtant le parc locatif public est vieillissant et les bailleurs sont dans l'obligation de le réhabiliter pour limiter l'augmentation des charges énergétiques, pour rendre l'habitat attractif et pour réembellir le territoire. Côté bailleurs, ces travaux représentent un coût important. Ils doivent donc, compte-tenu du désengagement de l'État (ex: arrêt de l'éco-prêt), faire appel aux collectivités pour les aider à financer les gros travaux. La CAGB se veut clairement partenaire, et à l'heure où nous préparons le document d'orientation du prochain programme local d'Habitat 2012/2016 : l'aide aux bailleurs pour les réhabilitations sera l'une de nos orientations.

Le logement social n'est pas une dépense, c'est un investissement d'avenir pour le développement local !

**Danielle POISSENOT,**  
Vice-Présidente de la CAGB chargée de l'habitat

## MAR- CHÉS



### Marchés de producteurs du Grand Besançon

Venez déguster les produits locaux, directement du producteur au consommateur

#### PUGEY

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 8h à 12h

#### PELOUSEY

2<sup>e</sup> samedi du mois de 9h à 13h

#### MORRE

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis du mois de 8h à 12h

#### GENNES

2<sup>e</sup> samedi du mois de 17h30 à 22h

#### DANNEMARIE-SUR-CRÊTE

samedi 19 novembre, place de l'église de 9h à 13h

#### AUXON-DESSUS

Tous les dimanches de 9h à 12h

#### Marché

Contact 03 81 58 76 11  
Place de l'église

## EXPO- SITIONS

#### NANCRAY

Jusqu'en novembre

### « Paysage et habitat des hautes combes jurassiennes »

D'après deux regards, deux expositions photos.

Au Musée des Maisons comtoises

#### BESANÇON

Du 9 novembre au 11 décembre

### Art contemporain

« Dans les Champs de l'Observation, le hasard ne favorise que les esprits préparés ».

Entrée libre du mar. au ven. de 13h30 à 18h, sam. et dim. de 15h à 18h (visite commentée dim. à 16h)

Contact 03 81 65 71 28,  
lucie.scamps@univ-fcomte.fr  
IUFM de Franche-Comté,  
Fort-Griffon

#### BESANÇON

Du 18 au 20 novembre

### « La Biennale des métiers d'art »

Ven. de 14h à 22h, sam. de 10h à 20h et dim. de 10h à 18h  
Micropolis



#### AVANNE-AVENEY

Les 26 et 27 novembre

### Artisans d'Art

Rens. 03 81 41 11 30  
Mairie d'Avanne-Aveney,  
de 10h à 18h

#### SAÔNE

Du 29 octobre au 23 novembre

### Sculptures de Régina Lemoigne

Mar. de 16h30 à 18h30, mer. de 10h à 12h et de 14h à 16h, jeu. de 17h à 18h30, sam. de 10h à 12h et de 14h à 16h

Rens. 03 81 55 71 31  
Médiathèque

#### ÉCOLE-VALENTIN

Jusqu'au 30 novembre

### Noël

Par l'Association culturelle.

Lun. de 10h30 à 11h30, mar. de 16h30 à 19h, mer. de 9h à 11h30 et de 14h à 19h, ven. de 16h30 à 19h, sam. de 14h à 17h

Rens. 03 81 53 76 13  
Médiathèque

## SOR- TIES

#### BESANÇON

Du 17 au 20 novembre

### Bourse aux Jouets

Vente sam. : adhérents de 8h à 9h et tout public de 9h à 17h

Prendre rdv pour le dépôt au 03 81 88 47 38

Salle de la Malcombe

#### GENNES

Judi 17 novembre

### Dégustation du Beaujolais nouveau

Avec une assiette de charcuterie.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Rens. 03 81 55 89 00

Salle Polyvalente, à partir de 18h

## SPORT

#### BESANÇON

vendredi 18 novembre

### Handball

ESBF - ISSY PARIS

Palais des Sports, 20h30

#### BESANÇON

Les 10 et 11 décembre

### Challenge national cyclo-cross

Organisé par l'Amicale Cycliste Bisontine

Rens. 06 13 20 19 47

Complexe de la Malcombe

#### DANNEMARIE-SUR-CRÊTE

Vendredi 18 novembre

### Projection d'un diaporama sur le Vietnam

Suivie d'une discussion-débat.

Rens. 03 81 58 65 10

Salle de Convivialité,  
Place des Chanets, 20h30

Samedi 19 novembre

#### MARCHAUX

### Souper dansant

Association des vétérans du foot.

Salle Polyvalente, 20h30

#### MAMIROLLE

### Soirée moules frites karaoké

ASC La Mancine Mamirolle.

Rens. 06 59 71 74 82

Salle des Fêtes, 20h

#### SAÔNE

### Bourse aux jouets et puériculture

Association des parents d'élèves et Les Loustiques du Marais

Rens. 03 81 55 72 89

ou 03 81 55 86 86

Espace du Marais, 8h30 à 12h30

#### GENNES

### Bal

Avec l'orchestre Blue Night

Country (Familles Rurales).

Rens. 03 81 55 88 89

Salle Polyvalente, 20h30

#### SAÔNE

### Loto

Association des parents d'élèves.

Rens. 03 81 55 81 36

ou 06 59 42 44 89

Espace du Marais, 20h30

Vendredi 25 novembre

#### SERRE-LES-SAPINS

### Concert rock et folk

Avec Livin'in a treehouse

Centre culturel sportif et de loisirs, 20h45

## DON DU SANG

#### ÉCOLE-VALENTIN

jeudi 24 novembre

Association des donateurs de sang d'École-Valentin

Rens. 03 81 53 70 39

Centre d'activités et de loisirs, 15h30

#### THISE

jeudi 15 décembre

Rens. 03 81 80 19 90

Salle des Fêtes, de 16h à 20h

Vendredi 25 novembre

## ROCHE-LEZ-BEAUPRE

### Apéritif thématique

Sur la vie et le règne d'Elizabeth 1<sup>re</sup> d'Angleterre.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.*

Bibliothèque Municipale, 18h30

Samedi 26 novembre

## ÉCOLE-VALENTIN

### Troc des plantes

Par l'association pour le cadre de vie d'École-Valentin

Rens. 03 81 53 35 44

Maison communale de Valentin, à partir de 14h

## ÉCOLE-VALENTIN

### Spectacle de magie

Par l'association culturelle

Rens. 03 81 53 76 13

Centre d'activités et de loisirs, 20h30

## MISEREY-SALINES

### Loto

Par l'association Les Mirabelles.

Rens. 03 81 58 72 11

Salle polyvalente, 20h30

## GENNES

### Concert classique

Trompette et accordéon.

Rens. 03 81 55 89 00

Église de Gennes, 20h30

## BESANÇON

Dimanche 27 novembre

### Concours du Jeune musicien

11<sup>e</sup> édition organisée par l'orchestre universitaire et l'orchestre philharmonique de Besançon.

Épreuves publiques (entrée libre), suivi d'un récital vers 17h - Rens. 06 33 46 65 15 ou 06 29 59 38 32

Maison des étudiants, 36 av. de l'Observatoire, à 9h

## CONFÉRENCES

## BESANÇON

Vendredi 18 novembre à 20h

### Thierry Charge

Auteur du livre « Agir sur soi-même par la Bioénergie »

Comité de quartier de St Claude, 5 rue Jean Wyrsh, 20h

## DANNEMARIE-SUR-CRÊTE

vendredi 25 novembre

### Projection de "Green"

Film suivi d'un débat sur l'exploitation des ressources naturelles par l'homme.

Rens. 03 81 58 65 10

Salle de convivialité, Place des Chanets, 20h30

## SAÔNE

jeudi 1<sup>er</sup> décembre

### Traditions des Noël d'autrefois

Par Brigitte Rochelandet

Rens. 03 81 55 71 31

Mar. de 16h30 à 18h30, mer. de 10h à 12h et de 14h à 16h, jeu. de 17h à 18h30, sam. de 10h à 12h et de 14h à 16h  
Médiathèque

## BESANÇON

vendredi 9 décembre

### Dr Bernard Woestelandt

Auteur de « Je le pensais, Dieu le guérit »

Comité de quartier de St Claude, 5 rue Jean Wyrsh, 20h

## BESANÇON

### Les activités de la Maison de l'environnement de Franche-Comté (réservation préalable souhaitée)

Jeudi 17 novembre

### Coup de projecteur sur l'éclairage intérieur

Conférence-débat et présentation des différentes technologies d'éclairage intérieur.

Rens. 03 84 47 81 10  
Mairie de Dole (39)

Samedi 19 novembre

### Faites revivre vos vieux objets

Ateliers pour adultes et enfants pour créer des œuvres d'art à partir de déchets d'emballage.

Rens. Association TRI au 03 81 57 56 61  
Quingey (25)

Mercredi 23 novembre

### Fabriquer des instruments de musique à partir de déchets

Rens. 03 81 50 25 69  
Maison de l'environnement, 14h

### Fabriquer son lombricomposteur

Atelier de présentation de cet outil.  
Rens. Jura Nature Environnement au 03 84 47 24 11  
Lons-le-Saunier (39)

Samedi 26 novembre

### Êtes-vous un consommateur responsable?

« Jeu de marchande » pour découvrir les impacts sociaux et écologiques de nos achats.

Rens. Vergers Vivants au 03 81 37 82 26  
Vandoncourt (25), La Damassine

Jeudi 1<sup>er</sup> décembre

### Comment agir pour préserver nos plantes sauvages?

Conférence sur des exemples d'actions pour sauvegarder des espèces végétales menacées.

Rens. 03 81 83 03 58 (places limitées) - Réalisée par le Conservatoire botanique national de Franche-Comté  
Maison de l'environnement, 18h30

Mercredi 7 décembre

### Cuisiner pour les oiseaux

Protéger la nature en préparant des recettes qui aideront nos amis ailés à survivre durant l'hiver  
Rens. 03 81 50 25 69 - Animation par la LPO Franche-Comté  
Maison de l'environnement, 14h

Samedi 10 décembre

### La Recette d'une chocolaterie équitable

Visite de la chocolaterie, présentation de la démarche, du management environnemental de l'entreprise et dégustation.

Rens. 03 81 50 25 69  
Thisse (25)

### Fabriquer son pain

Atelier boulangerie, présentation de la fabrication de pain au levain et des techniques de cuisson puis dégustation.

Rens. La ferme de la batailleuse au 03 81 49 91 84  
Rochejean (25)

Mardi 13 décembre

### Une cuisine pour les oiseaux

Installer chez soi un restaurant pour les oiseaux d'hiver.

Inscription au 03 81 50 25 69 (places limitées) - Atelier réalisé par la LPO Franche-Comté  
Maison de l'environnement, 18h30

Jusqu'au 20 décembre

### Au cœur des expériences « Arts et Nature »

Exposition photographique, réalisée par Doubs Nature Environnement et la LPO Franche-Comté, en partenariat avec Hervé Brugnot

Entrée libre, du lun. au ven. de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Rens. 03 81 50 25 69

Avec le soutien financier du Conseil régional de Franche-Comté, de la DREAL Franche-Comté et de la Ville de Besançon.

Pour en savoir plus : [www.maison-environnement-franchemcomte.fr](http://www.maison-environnement-franchemcomte.fr)  
ou tél. 03 81 50 25 69 ou 7, rue Voirin - 25000 Besançon

## BESANÇON

Du 1<sup>er</sup> au 5 décembre

### Bourse aux vêtements d'hiver

Vente sam. 3 de 8h à 18h  
Prendre rdv pour le dépôt  
au 03 81 88 47 38  
Salle de la Malcombe

## MONTFAUCON

Du 2 au 4 décembre

### Marché des Terroirs

Dégustation et vente de produits locaux.

Ven. de 17h à 20h, sam. de 10h à 20h et dim. de 10h à 17h  
Rens. 03 81 82 24 92  
Salle d'accueil

## SAÔNE

Samedi 3 décembre

### Plats ou nourriture d'hiver

Observation d'arbres et plantes permettant aux oiseaux de se nourrir l'hiver.

Rens. 03 81 55 48 75 ou syndicat.maraisdesaone@wanadoo.fr  
Randonnée de 14h à 17h, animée par la LPO Franche-Comté. Le lieu de rdv est donné lors de l'inscription.

## MAMIROLLE

Les 3, 4, 10 et 11 décembre

### « Léonie est en avance »

Pièce de Feydeau.  
Sam. à 20h30 et dim. à 15h  
Salle des Fêtes

## TÉLÉTHON

### MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

Samedi 3 décembre

Par Espace Jeunes.  
Contact Mr Florian ANTONIO  
au 06 70 91 62 17  
Mairie, de 9h à 18h

## ÉCOLE-VALENTIN

Samedi 3 décembre

Par l'association culturelle.  
Marche à 13h30 - Tournoi de judo de 14h à 18h  
Rens. 03 81 53 02 67  
Centre d'activité et de loisirs

## MARCHÉS DE NOËL

### ÉCOLE-VALENTIN

dimanche 20 novembre

Par l'association culturelle.  
Rens. 03 84 53 76 13  
Centre d'activités et de loisirs,  
toute la journée, de 9h à 18h

### BESANÇON

Du 25 novembre au 31 décembre

Par la ville de Besançon et l'Office du commerce.

Rens. 03 81 61 59 38 ou 03 81 82 26 17  
Centre-ville

### BUSY

Les 3 et 4 décembre

Exposition musique traditionnelle, artisanat d'art, produits du terroir.  
Sam. de 14h à 18h30 (repas le soir sur réservation) et dim. de 11h à 17h.

Rens. 03 81 57 27 32  
Centre du Village

### MISEREY-SALINES

dimanche 4 décembre

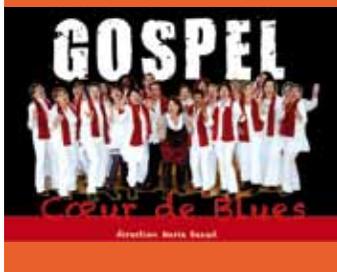
Rens. 03 81 58 99 16  
Salle Polyvalente, de 14h à 18h

## BESANÇON

Dimanche 4 décembre

### Concert de Gospel

Groupe Cœur de Blues. Par l'association La Porte ouverte.  
Rens. 03 81 80 72 82  
Au petit Kursaal, 18h



## BESANÇON

Du 6 au 8 décembre

### Vente « tout à 1 € »

Par l'association Au Bonheur des Enfants.  
Rens. 03 81 88 81 65  
Salle Polyvalente de la Malcombe, de 7h à 20h

## VAIRE-ARCIER

dimanche 4 décembre

Par l'association la Cascade.  
Rens. 03 81 57 01 71  
Salle de convivialité, de 10h à 18h

## BESANÇON

Du 7 au 18 décembre

11<sup>e</sup> édition organisée par RéCiDev.  
Rens. 03 81 41 05 87  
Square St Amour, de 10h à 19h30 (ouverture le lun. à 14h)

## NANCRAY

Les 10 et 11 décembre

Par l'association des parents d'élèves.  
Sam. 14h à 18h et dim. 11h à 18h.  
Rens. 03 81 60 15 83  
Musée des Maisons Comtoises

## MARCHAUX

dimanche 11 décembre

Par la commune et l'association des artisans commerçants  
Salle Polyvalente, de 9h à 18h

## THISE

dimanche 11 décembre

Par le comité de Jumelage  
Rens. 03 81 61 05 21  
Salle des Fêtes, de 9h à 18h

## CONCERT DE NOËL

### NOVILLARS

vendredi 9 décembre

Au profit d'œuvres caritatives  
Salle Polyvalente, 20h30

### MISEREY-SALINES

dimanche 11 décembre

Église de Miserey-Salines, 16h30

### ÉCOLE-VALENTIN

dimanche 18 décembre, à 17h  
Organisé par la municipalité.

Rens. 03 81 53 70 56  
Église, 17h

## ST-SYLVESTRE

### NOVILLARS

samedi 31 décembre

Rens. 03 81 55 65 23  
Salle polyvalente, 20h

### SAÔNE

samedi 31 décembre

Organisé par l'amicale Bouliote  
Rens. 03 81 55 83 29  
Espace du Marais, 20h

Plus d'infos au 03 81 80 92 55  
(Office de tourisme et des congrès de Besançon)



## BESANÇON

Mardi 6 décembre

### Concert Philharmonique

Grand Kursaal, 20h30

## ROCHE-LEZ-BEAUPRE

Vendredi 9 décembre

### Apéritif thématique

Préparation de petits gâteaux allemands.  
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.  
Bibliothèque Municipale, 18h30

## SAÔNE

Dimanche 18 décembre

### Loto

Par l'ASSM Foot  
Espace du Marais, 14h

Nous ne sommes pas en mesure de communiquer la totalité des manifestations se déroulant à Besançon. Nous vous invitons à vous reporter au site [www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)

## ENVOYEZ-NOUS VOS ANNONCES

**Vous souhaitez annoncer une manifestation ?**

Écrivez au journal :  
Grand Besançon  
4, rue Gabriel-Plançon  
25000 Besançon  
Fax : 03 81 82 29 60  
magazine@grandbesancon.fr

**Délai d'envoi de vos textes pour publication**, dans le magazine 50 (janvier - février), **le 5 décembre 2011.**

La publication de ces annonces est gratuite. La rédaction se réserve le choix des textes publiés.